

ARRÊTÉ DEP-2024-602 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BREVET DES MÉTIERS D'ART
ÉBÉNISTE

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-138 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 3 février 2014 portant création du brevet des métiers d'art spécialité ébéniste ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1001 conjoint nommant les présidents de jurys du brevet des métiers d'art ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du brevet des métiers d'art spécialité ébéniste pour la session 2024 dans les académies d'Amiens, Créteil, Nancy-Metz, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Jessica LAMA, inspectrice de l'Education nationale

Président adjoint :

Monsieur Thierry BLAIS, enseignant

Enseignants :

Monsieur Anicet PUCCI

Madame Anne DONDOUA

Monsieur Eric BLANCOT

Monsieur Alain FOLIOT

Madame Nadège PIEROTTI

Madame Lise SAILLARD

Professionnels :

Monsieur Philippe ALEXANDRE

Monsieur Philippe CAPELLO

Madame Laëtitia DECONINCK

Monsieur Jean-LUC VANNIER

Monsieur Patrice MIROLO

Madame Isaline GALEA

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER